

PLU de Castelnau-d'Estrétefonds : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mars 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Castelnau-d'Estrétefonds (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 8 février 2024. Il délimite 119 zones, dont 29 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mars 2024.

- Le PLU de Castelnau-d'Estrétefonds s'applique dans sa version du 8 février 2024 ; nous publions 62 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 119 zones : 29 urbaines (U), 11 à urbaniser (AU), 65 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Castelnau-d'Estrétefonds occupe le rang 18 par le nombre de zones délimitées : 79 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 670 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Castelnau-d'Estrétefonds depuis 2013, pour 876 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	119 zones
Zones urbaines (U)	29 zones
Zones à urbaniser (AU)	11 zones
Zones agricoles (A)	65 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS
Version du	8 février 2024
Partition GPU	DU_31118
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31118/6c85cb4a8e115d4388b648204ae3f050/31118_reglement_20240208.pdf
Règles extraites	62 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Castelnau-d'Estrétefonds

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	22 octobre 2026
Motivation de la décision	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/castelnau-d-estretefonds-31118>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Castelnau-d'Estrétefonds : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080>

Inondation, Mouvement de terrain, Rupture de barrage

26 reconnaissances

4 mai 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UBa, UC, UCa, UCgv, UE, UF, UFa, UZs1,

UZs3, UZs5,

1A0a, 1A0b, 2AU, 2AUf

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

31118

31620

CC du Frontonnais

Haute-Garonne

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

119 zones

119 zones

119 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Rustice (2,0 km)

Bouloc (5,4 km)

Villeneuve-lès-Bouloc (6,1 km)

Saint-Sauveur (6,2 km)

Fronton (6,6 km)

Villaudric (8,0 km)

Cépet (8,6 km)

Vacquières (10,8 km)

Ondes (3,9 km)

Grenade (6,5 km)

Merville (9,4 km)

Labastide-Saint-Sernin (11,3 km)

Villematier (12,0 km)

54 zones

99 zones

21 zones

68 zones

134 zones

99 zones

59 zones

113 zones

42 zones

142 zones

76 zones

20 zones

100 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/castelnau-d-estretefonds-31118>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Castelnau-d'Estrétefonds : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Villariès (12,2 km)	54 zones
Larra (12,3 km)	50 zones
Pechbonnieu (12,6 km)	60 zones
Saint-Cézert (12,9 km)	25 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/castelnau-d-estretefonds-31118>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.